

MAIRIE DE NEUVY-BOUIN
PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **26 décembre** à 19H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à la Mairie de Neuvy-Bouin, suite à la convocation de Madame le Maire, Claudine GRELLIER.

Date de convocation : 19 décembre 2023

Etaient présents : BRANCHU Anne-Claire, BROSSARD Jean-Marie, CADET Gérard, DUJOUR Pascale, GRELLIER Claudine, LEVEAU Stéphane, MARIA Adrien, RICARD Thomas.

Excusé(s) : BAILLARGEAU Amandine, BIRAUD Christophe (pouvoir à Jean-Marie BOSSARD), CHENE Christine (pouvoir à Claudine GRELLIER), OTT Salomé (pouvoir à Anne-Claire BRANCHU), ROBICHON Aurélie (pouvoir à Adrien MARIA), ROY Fabien (pouvoir à Pascale DUJOUR), VERGNAUD Jean-François.

Secrétaire de séance : Claudine GRELLIER

Le quorum de l'assemblée étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente : le procès-verbal de la séance du **11 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité**

Délibération N°2023-44

REPAS DU CCAS

Le conseil municipal, comme chaque année décide d'offrir un repas aux personnes âgées de 65 ans et plus de la Commune.

La participation demandée en 2021 pour chaque personne de moins de 65 ans était de 16€ et pour les plus de 65 ans de 10€.

Après discussion, il est proposé d'augmenter les tarifs sans distinction d'âge à 12€ par personnes.

Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- **D'approuver** le tarif pour le repas du CCAS
- **Autorise** Mme le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Délibération N°2023-45

MARCHE RENOVATION SALLE SOCIO EDUCATIVE ET RESTAURANT SCOLAIRE ATTRIBUTION DES LOTS AUX ENTREPRISES

Madame le Maire rappelle qu'un marché de travaux pour la rénovation énergétique de la salle socio-éducative et restaurant scolaire a été lancé par la collectivité. Cette consultation a débuté le 24 octobre 2023 pour une remise des offres fixée au 24 novembre 2023 à 12h00.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission d'ouverture des plis s'est réunie le 19 décembre 2023 pour ouvrir les offres des lots relatives au projet de rénovation de la salle socio-éducative et du restaurant scolaire. La commission d'ouverture des plis propose au Conseil Municipal de retenir les offres suivantes :

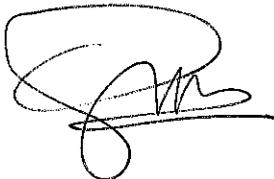
Lots		Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Lot n°1	Démolition et gros œuvre	AIGUILLON	42 524,15 €	51 028,98 €
Lot n°2	Menuiseries extérieures	CANTET SARL	29 615,67 €	35 538,80 €
Lot n°3	Menuiseries intérieures - Isolation par extérieure - Parquet bois	Infructueux		
Lot n°4	Plâtrerie - Isolation	CANTET SARL	25 674,30 €	30 809,16 €
Lot n°5	Isolation - Faux plafond	CANTET SARL	32 372,83 €	38 847,40 €
Lot n°6	Carrelage - Faïence	BOSSARD SARL	35 497,08 €	42 596,50 €
Lot n°7	Peinture revêtement mural	MERLET DECO	20 321,65 €	24 385,98 €
Lot n°8	Métallerie Ferronnerie	CSM	6 618,80 €	7 942,32 €
Lot n°9	Electricité	FRADIN BRETON	41 950,00 €	50 340,00 €
Lot n°10	Plomberie – Sanitaire – Chauffage - Ventilation	AUGER	95 000,00 €	114 000,00 €
Total			329 574,28 €	395 489,14 €

Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- **D'approuver** les tarifs pour le repas du CCAS
- **Autorise** Mme le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h30

Le secrétaire de séance
Claudine GRELLIER



Le Maire
Claudine GRELLIER

